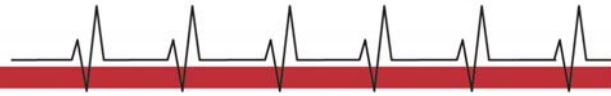




Consortium national  
de formation en santé  
Volet Université d'Ottawa

[www.cnfs.ca/uottawa](http://www.cnfs.ca/uottawa)



PRENONS SOIN DE VOS ÉTUDES

**Politique de remboursement des frais de  
déplacement pour stages en milieu clinique**

**Faculté des sciences de la santé et sciences sociales**

---

## Politique de remboursement des frais de déplacement pour stages en milieu clinique

Faculté des sciences de la santé et sciences sociales  
(en vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010)

---

**L'Université d'Ottawa est l'un des onze partenaires universitaires et collégiaux** qui constituent le Consortium national de formation en santé (CNFS). La mission du CNFS et de ses membres est d'augmenter la présence et l'apport de professionnels de la santé et de chercheurs francophones pour mieux répondre aux besoins de santé des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), et ainsi, améliorer leur bien-être par l'accès aux services.

La mise en œuvre de la Politique de remboursement des frais de déplacement pour stages cliniques vise à inciter les étudiants à effectuer un stage clinique dans leur milieu d'origine ou dans un autre milieu francophone en situation minoritaire.

### 1. Admissibilité

#### 1.1 Étudiants dont la province d'origine est autre que le Québec (CNFS)

Un étudiant canadien provenant de l'extérieur du Québec et inscrit dans l'un des programmes de formation en santé en français, ciblé par le CNFS, à la Faculté des sciences de la santé ou à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa est admissible au remboursement des frais de déplacement encourus pour effectuer **deux stages** par année dans sa province d'origine ou dans un milieu francophone en Ontario.

Les frais de déplacement comprennent les frais de transport d'Ottawa au lieu de stage (un aller-retour pour la durée du stage). S'il vous plaît consulter la grille dont le remboursement est établi en fonction de la province où le stage se déroule.

#### 1.2 Autres étudiants

Un étudiant canadien, inscrit dans l'un des programmes de formation en santé en français, ciblé par le CNFS, à la Faculté des sciences de la santé ou à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, est admissible au remboursement des frais de déplacement encourus pour effectuer **un stage** par année dans un milieu minoritaire francophone de l'une des provinces canadiennes (**à l'exception du Québec**).

Les frais de déplacement comprennent les frais de transport d'Ottawa au lieu de stage (un aller-retour pour la durée du stage). Veuillez consulter la grille dont le remboursement est établi en fonction de la province où le stage se déroule.

## 2. Milieux de stage

Le CNFS-volet Université d'Ottawa ne peut garantir des stages en milieu clinique dans les provinces d'origine pour tous les étudiants admis sous son égide. Les places de stages offertes sont limitées et la possibilité d'y accéder varie grandement selon la discipline et la province.

**Tous les stages doivent être approuvés au préalable par le ou la responsable de la coordination des stages du programme.**

## 3. Remboursement

### 3.1 Démarche à suivre

Pour se prévaloir du remboursement des frais de déplacement, l'étudiant, l'étudiante doit :

#### Avant de partir en stage

- s'inscrire en personne au secrétariat du Consortium national de formation en santé situé au local RGN 3071;
- compléter la partie A du formulaire de « Demande de remboursement des frais de déplacement »;
- obtenir l'approbation du coordonnateur / responsable de la formation clinique de son programme en lui faisant signer la partie B du formulaire; l'étudiant ne doit pas faire d'arrangements de voyage avant d'avoir obtenu l'approbation du coordonnateur de stage.
- remettre une copie du formulaire au secrétariat du Consortium.

#### Après le stage

- Au retour de son stage, l'étudiant complétera la partie C du formulaire et le soumettra, **accompagné des reçus originaux** de ses frais de déplacement, au secrétariat du Consortium à la pièce RGN3071.
- Les dépenses seront par la suite autorisées par la direction du Consortium et un chèque sera émis au cours des 6 semaines suivant le dépôt de la demande.

### 3.2 Conditions

#### 3.2.1 Reçus originaux

Les reçus originaux doivent être fournis avec le formulaire de demande.

Un étudiant qui opte pour un moyen de **transport public** (avion, train, autobus) devra présenter le **reçu original d'achat** de son billet ainsi que les **cartes d'embarquement pour l'aller et le retour**.

Un étudiant qui opte pour **l'utilisation de sa voiture** comme moyen de transport doit fournir une copie de son **itinéraire** à partir de l'Université d'Ottawa à l'adresse civique ou son stage se déroule (Google Map); une preuve de dépense à l'aller et au retour (par exemple les reçus pour l'achat d'essence). Un remboursement sera accordé pour un stage localisé à **plus de 175 kilomètres de l'Université d'Ottawa**. Le remboursement sera basé sur le kilométrage au tarif en vigueur au CNFS, volet Université d'Ottawa (voir grille), jusqu'à concurrence du montant prévu selon la province où le stage se déroule. Le taux versé sous forme d'indemnité pour l'utilisation d'un véhicule personnel couvre tous les frais liés à cette utilisation. Les frais de location d'un véhicule sont exclus de cette politique et ne sont pas remboursables.

En tout temps, le CNFS rembourse à l'étudiant l'indemnité la moins coûteuse. Il est donc important de soumettre une demande auprès du secrétariat du CNFS, bien avant les déplacements vers les lieux de stage.

### 3.2.2 Autres conditions

- Aucun remboursement ne pourra être fait si l'étudiant ne s'est pas inscrit avant de partir en stage.
- Aucun remboursement ne pourra être fait si le formulaire n'est pas signé par le coordonnateur de la formation clinique du programme.
- Aucun remboursement ne sera fait avant que le stage ne soit terminé.
- Le stage doit avoir été fait au cours de la période couverte par la présente politique.
- La demande de remboursement des frais de déplacement doit être faite à l'intérieur des 30 jours qui suivent la fin du stage.

Les améliorations apportées au programme permettront à un plus grand nombre d'étudiants de faire des stages dans leur province d'origine et dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

- Grille de remboursement

<b>TRANSPORTS PUBLICS AVION – TRAIN - AUTOBUS</b>	
<b>Province/Territoire</b>	<b>INDEMNITÉ SELON LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE</b>
Alberta	700 \$
Colombie-Britannique	700 \$
Île-du-Prince-Édouard	575 \$
Manitoba	550 \$
Nouveau-Brunswick	575 \$
Nouvelle-Écosse	575 \$
Nunavut	1300 \$
Ontario	300 \$
Québec	0 \$
Saskatchewan	550 \$
Terre-Neuve et Labrador	575 \$
Territoire du Nord-Ouest	1000 \$
Yukon	1000 \$
<b>VÉHICULE PERSONNEL</b>	
<b>Distance excédant 175 kilomètres</b>	<b>cents / kilomètre (taxes incluses)</b>
À partir de l'Université d'Ottawa	0.20 cents

- **Liste des programmes ciblés CNFS**

<b>Faculté des sciences de la santé</b>	<b>Faculté des sciences sociales</b>
<p><b>1<sup>er</sup> cycle</b>            Sciences de la nutrition            Sciences infirmières</p> <p><b>2<sup>e</sup> cycle</b>            Sciences de la réadaptation           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Audiologie – orthophonie</li> <li>• Ergothérapie</li> <li>• Physiothérapie</li> </ul>           Sciences infirmières            Sciences infirmières avec concentration            en soins de santé primaires pour            infirmières et infirmiers praticiens</p>	<p><b>1<sup>er</sup> cycle</b>            Service social</p> <p><b>2<sup>e</sup> cycle</b>            Service social</p> <p>Doctorat en psychologie clinique</p>